



> Le futur espace public du Gros Caillou

(edito)

Je suis ravi de vous présenter ce nouveau journal, l'Avis des quartiers. Cette nouvelle publication donne la parole aux Conseils de quartier de la Croix-Rousse et traduit notre volonté de leur donner les moyens de faire vivre la démocratie participative. Je pense, en effet, que la démocratie représentative, qui reste au cœur de la démocratie municipale de proximité, doit aussi s'appuyer sur des pratiques de démocratie participative à même de rendre continue la relation entre les citoyens et leurs élus.

Depuis plus de deux ans, sur notre arrondissement, nos quatre Conseils de Quartier débattent, sont consultés sur les projets dont nous sommes porteurs, formulent des propositions. De nombreuses rencontres entre les Conseils de Quartier et les élus d'arrondissement nous ont permis d'apprendre à nous connaître et de roder un fonctionnement, dans le respect du rôle de chacun. Les Conseils de Quartier ont également pu présenter leurs travaux au maire de Lyon, Gérard Collomb, lors d'une rencontre le 5 novembre dernier.

Ce journal est un outil d'information destiné à l'ensemble des citoyens qui permettra de faire connaître les travaux, nombreux et variés, des quatre conseils urbanisme, propreté, déplacements, enfance... Les thématiques abordées reflètent les préoccupations des citoyens impliqués dans les conseils, dont vous pourrez constater qu'ils ont chacun une personnalité affirmée.

Nous sommes en pleine période des assemblées plénières annuelles des conseils de quartier. C'est une occasion idéale pour aller à la rencontre de vos Conseils de quartier, et pourquoi pas de rejoindre les centaines de personnes qui en font déjà partie, et ainsi faire vivre notre démocratie de proximité!

Dominique Bolliet,
maire du 4ème ardt.

Saône

> PAGE_02 :

Diagnostic du quartier.

Ouest

> PAGE_03 :

Urbanisme, circulation, environnement.

Centre

> PAGE_04 :

Quatre directions de réflexion.

Est

> PAGE_05 :

Des actions de terrain.

Faits&(chiffres)

- **Pré-étude d'urbanisme engagée en 2002, lancement du pont Schuman en juin 2004, concertation pilote avec les riverains sur l'urbanisme et la voirie en 2005.**
- **Agrandissement du groupe scolaire rue des Entrepôts avec création d'une salle pour les associations : 4,6 Mo €.**

- **Assemblée plénière : 31 mars 2005 20h, SEPR place de Serin.**

- **Contact :**
quartiersaone@netcourrier.com
Une boîte aux lettres est également installée au 2, rue des entrepôts. Au plaisir de vous lire bientôt.

- **Composition du bureau du Conseil de Quartier Saône :**
Marie-Françoise Roset,
co-présidente élue
Luc Arbib, co-président habitant.
Titulaires :
Luc Aobadia
Paule Baud-Verrier
Maryse Gillmann
Françoise Grassa
Arlette Gavarry
Yves Lecuyer
Yvon Liverset
Jean Longchamp
Danielle Jacquot
Suppléants :
Denise Soulatges

...

Le diagnostic du quartier

Le Conseil a débuté sa mission par un diagnostic du quartier afin de lister les préoccupations des habitants avec comme objectif principal : faire progresser la qualité de vie dans le quartier Saône. Deux faiblesses ressortent de ce diagnostic : un déficit d'équipements publics ou privés de proximité et des déplacements insuffisamment pratiques ou sécurisés. En contrepartie, le quartier Saône présente un atout majeur à conserver et à mettre en valeur : un cadre de vie dans un environnement naturel de qualité : les « balmes », la présence de la Saône.

Quais de Saône et projet de Pont Schuman

Concernant les Quais de Saône, le Conseil de quartier a demandé qu'une voie piétonne soit aménagée le long des berges de la Saône actuellement peu praticables et pas nettoyées et que les carrefours quai Gillet/chemin de Serin et quai Gillet/rue des Entrepôts offrent plus de sécurité. Enfin, que des aménagements de circulation soient réalisés pour la partie nord du quartier, la plus proche de Caluire, vers les résidences proches de l'Hôtel Métropole.



Concernant le projet de Pont Schuman dont la mise en service est prévue dans les années 2008 - 2009, et dans l'attente des études menées par le Grand Lyon, le Conseil de quartier a signalé le risque de voir la circulation augmenter.

...vers L'AVENIR

Le Conseil continuera de suivre les projets et les réalisations qui viennent d'être exposés. Il travaillera également à des améliorations à plus court terme : l'aménagement du parvis de l'église Saint-Charles, l'installation d'une table de tennis de table ou d'un panneau de basket, la sécurisation des abords de l'école des Entrepôts (zone 30), le déve-

loppement des commerces et des services sur les quais... Parmi les initiatives qui tiennent à cœur du Conseil, citons : l'animation sur les berges de la Saône lors de la prochaine fête de la musique, la dissuasion des taggers grâce à la mise en place d'une fresque dans le souterrain de l'avenue Birmingham, l'organisation d'une balade urbaine qui fera découvrir l'histoire du quartier. ■

Sortie du tunnel de la Croix-Rousse

La sortie ouest du tunnel de la Croix-Rousse donne sur l'avenue de Birmingham. Cette voie est actuellement peu esthétique et mérite d'être retraitée pour lui ôter son caractère « d'autoroute urbaine ».



Le Conseil de quartier a proposé de nombreux aménagements destinés à améliorer cette avenue : plantation d'arbres, réalisation de passages piétons, pose de mobilier urbain... Toutes choses qui donneront une dimension qualitative à cette voie. Le Conseil a également indiqué qu'il était favorable à la construction de petits immeubles de trois étages maximum le long de l'avenue de Birmingham si des opérations immobilières voyaient le jour, notamment parce que cela attirerait des commerces de proximité dont le quartier est totalement dépourvu.

Transports en commun : trois actions précises.

Les transports en commun favorisent évidemment le lien entre le quartier et le reste de Lyon. Et pourtant que l'on soit jeune ou adulte : il faut vraiment être très motivé pour user les transports en commun dans le Quartier Saône. Cela incite à prendre les voitures. Le Conseil de quartier a demandé au Sytral : le prolongement de la ligne 75 jusqu'au pont Clemenceau, l'augmentation de la fréquence de la ligne 40, la mise en place d'une ligne « junior direct » pour permettre aux élèves du quartier de rejoindre les collèges et lycées du plateau de la Croix-Rousse où ils sont scolarisés

Les autres actions.

L'établissement du diagnostic faiblesses/atouts du quartier a demandé de nombreux contacts avec les autres Conseils de quartier, la Police municipale, la Police nationale, le Sytral, le Grand Lyon, les VNF (voies navigables de France) et bien sûr la Mairie du 4e. Des propositions ont été faites concernant l'urbanisme et les déplacements lors des réunions de concertation du PLU (nouveau plan d'occupation des sols) et lors de l'enquête publique du PDU (plan des déplacements urbains). ■

en
(avant)

Nos priorités :

urbanisme, circulation et environnement

Au plus près de la construction de la crèche Les Fougères.

Le Conseil de quartier Ouest a particulièrement suivi l'implantation des Fougères, impasse Chazière, qui accueillera fin 2005 une nouvelle crèche de 40 berceaux et un relais d'assistantes maternelles. Ce suivi a permis de proposer des solutions ménageant à la fois la tranquillité des riverains, une circulation aisée et la sécurité des parents.



> La villa Chazière

Autour des tours Pernon.

L'OPAC du Grand Lyon a proposé, début 2004, une requalification du site Pernon, avec la réalisation d'une vingtaine de maisons à loyers intermédiaires.

Le Conseil de quartier Ouest, en partenariat avec des associations, s'est mobilisé en défaveur de ce projet, estimant que le site était déjà suffisamment pourvu en logements sociaux. Les actes de délinquance constatés et sanctionnés par la police dans ce secteur au deuxième semestre 2004, ont renforcé l'opposition du Conseil de Quartier à ce projet. L'OPAC du Grand Lyon a pris acte de la forte sensibilité du Conseil de quartier et des associations à ce sujet. Le projet a donc été purement et simplement annulé.

Inventer un avenir pour la Villa Chazière

A ne pas confondre avec la Villa Gillet située dans le parc du même nom, la Villa Chazière est aujourd'hui en attente d'un devenir. Ce bâtiment doit retrouver une vocation en harmonie avec le site. Une réflexion commune avec les élus de l'arrondissement est en cours. La villa pourrait par exemple devenir un lieu dédié aux jeunes Croix-Roussiens (sport, culturel, liens entre jeunes...).

D'autres actions.

De nombreux sujets ont été abordés en commun avec les autres Conseils de quartier. Outre le devenir de la villa Chazière, citons les transports en commun, le stationnement et la communication avec les habitants. Les choix sont encore à construire ou à perfectionner dans le dialogue avec la Mairie du 4ème.

A VENIR



Plusieurs sujets de proximité attendent le Conseil de quartier dans les mois qui viennent.

La crèche des Fougères et la villa Chazière demandent un suivi attentif, et les choix liés au stationnement et à la circulation (dont celle sur les grands axes) sont à l'étude. D'autres préoccupations seront à l'ordre du jour comme la mise en place d'un accompagnement à pied des écoliers (« Pédibus »), la qualité de l'air (aérateurs du tunnel de la Croix-Rousse), ou la voie piétonne est-ouest.

Faits&(chiffres)

- Extension du parc Popy en 2004.
- Crèche Les Fougères : 40 berceaux, 1 Mo € Relais d'assistantes maternelles : 185 000 €
- Sécurisation de la rue Hénon devant le lycée Saint Exupéry en 2005.

- Assemblée plénière : 14 avril 2005 20h, Mairie du 4ème Salle du Conseil.

- Conseil de quartier ouest, contact : cq.lyon4.ouest@free.fr

- Composition du bureau du Conseil de quartier Ouest : Marie-Françoise Roset, co-présidente élue François Duchène, co-président habitant Jean-Paul Bonnet Monique Chaput Pierre Guérin Pascale Jay Isabelle Molliere Jean-Luc Monot Alain Pegon René Roux-Duplatre Emma Ruiz

• • •

Faits & (chiffres)

- Démarrage du chantier de la Maison des Associations : mai 2005.
- Rénovation de l'école Cornier : 2,3 Mo €

- **Assemblée plénière :**
13 avril 2005 19h,
salle de la Ficelle.

- **Site internet :**

www.lyon4centre.org

- **Composition du bureau du Conseil de quartier Centre :**

Jean-Vincent Jéhanno,
co-président élu
Guillemette Tracol,
co-présidente habitant
Jack Barbier
Maurice Bonnet
Jeanne Chardon
Antoine Iafrate
Maryse Moise
Marcel Rebolle
Jean-Jacques Renard
Jacqueline Carcereny-Ricque
Louis Garcia

• • •

Quatre directions de réflexion

en
(avant)

La démocratie de proximité, par définition, c'est donner la parole à tous. Dans cet esprit, le Conseil de Quartier s'est intéressé à quatre thématiques définies à la suite d'une grande consultation début 2003 : l'urbanisme, l'écriture-lecture, l'enfance et la propreté. Quatre groupes de travail, se sont constitués pour mettre en œuvre leurs objectifs, par des actions souvent originales. Les réunions de bureaux et des groupes de travail sont ouverts à tous, pour que chacun puisse s'exprimer. Un site Internet a été créé pour informer et diffuser le plus largement possible les comptes rendus d'activités et les actions entreprises.

Un œil sur l'urbanisme.

L'objectif du groupe de travail « bâtiments et urbanisme » est de porter des avis sur l'évolution de l'habitat et de l'urbanisme du quartier et de les défendre auprès des élus et des professionnels.

De larges contributions au PLU et au PDU.

Ce groupe a participé au PLU (Plan Local d'Urbanisme) par l'élaboration de plus de 150 propositions concrètes, en décembre 2003, puis par une exposition. Lors de l'enquête

social. Nous favorisons les rencontres entre ceux qui aiment lire et écrire, ceux qui veulent apprendre et ceux qui veulent parler de lectures. Des ateliers d'aide et d'accompagnement à la lecture, à l'écriture et à l'apprentissage du français sont en place et fonctionnent régulièrement : atelier écriture 2 fois par mois, apprentissage du français 3 fois par semaine. Douze animateurs bénévoles y font un travail individualisé dans une ambiance amicale et studieuse !

Le prix du Livre des lecteurs du quartier.

Le principe est simple : Elire le livre préféré des habitants sur un thème donné. En 2004, sur le thème « comment vit-on ailleurs ? », vous avez choisi « Le vieux qui lisait des romans d'amour » de Sepùlveda. Prochain vote en 2005 sur le thème « le roman policier de langue française ».



Une réflexion sur l'enfance.

Ce groupe s'intéresse à l'enfance de son plus jeune âge à l'adolescence. De nombreuses actions ont été engagées : référencement de toutes les activités ludiques, sportives et artistiques, réflexion sur les projets de crèches pour 2005 et 2006, travail sur les différentes possibilités de garde sur le quartier, participation à la réflexion sur la rénovation de l'école Joseph Cornier et suivi des projets du Club de l'Amitié. Il s'est également intéressé aux cantines scolaires et aux critères de choix des parents vers les collèges privé et public du quartier.

Agir pour la propreté et le stationnement

L'objectif du groupe : écouter les demandes des habitants concernant les problèmes de la vie quotidienne à la Croix-Rousse.

Ce groupe a répondu à des demandes concernant la propreté et l'hygiène : pollution des pigeons à l'école Cornier, nettoyage du passage Richan, graffitis... En ce qui concerne la pollution canine, les résultats se font toujours attendre. Cependant le groupe participe à l'opération « pilote » préparée par la Mairie « l'homme et l'animal dans la ville ». Plusieurs propositions d'aménagement de la place Tabareau, et l'obtention de nouveaux bancs, square Bouvier, sont également à mettre au crédit du groupe propreté et stationnement.

Concernant l'extension du stationnement payant, sujet très « politique », le groupe, en accord avec le bureau du Conseil de Quartier, n'a pas souhaité prendre position, ne serait-ce que pour respecter les avis partagés des membres du Conseil de quartier. ■



> Les travaux du groupe « bâtiment & urbanisme » exposés en mairie

A VENIR

Les habitants ont leur mot à dire ! A ce titre, les groupes de travail comptent sur vos suggestions, vos demandes, votre participation. N'hésitez pas.
citoyen@lyon4centre.org

Tous nos groupes se réunissent au 32 rue Denfert Rochereau salle B, à 20h :

1er mercredi du mois : Groupe « des Ateliers pour lire et écrire » :
lirecrire@wanadoo.fr

2ème mercredi du mois :
Groupe « bâtiments - urbanisme » :
batimentxr@yahoo.fr

3ème mercredi du mois :
Groupe « enfance » :
enfancexrousse@yahoo.fr

4ème mercredi du mois :
Groupe « propreté - proximité - stationnement »

publique, un an plus tard, il a remis une contribution de 17 pages. Le PLU a repris des propositions avancées par ce groupe, comme baisser, varier, contrôler les hauteurs et les volumes des constructions de manière à protéger le bâti croix-roussien, les espaces végétalisés et non bâtis, ou privilégier et conserver les retraits des constructions sur les rues afin d'aérer l'urbanisme... Des rencontres ont été organisées entre des constructeurs, des architectes, des techniciens et les habitants riverains.

Ce groupe a également présenté sa contribution en octobre 2004 au PDU (Plan des aménagements urbains) qui vise à mieux organiser en amont l'ensemble des déplacements et stationnements. C'est évidemment un cadre important compte tenu de l'importance des déplacements aujourd'hui : transports en commun, automobile, mode de déplacements doux (vélos...)

Des Ateliers pour lire et écrire .

Notre Atelier propose, dans une dynamique de quartier, une culture solidaire, qui crée du lien

en
(avant)

Des actions de terrain

Propreté : des initiatives concrètes. Le nettoyage régulier de l'arrondissement mobilise des moyens importants

Plus de 20 personnes interviennent chaque jour de façon manuelle ou mécanique. L'effort concerne des domaines variés : caniveaux, trottoirs, enlèvement des encombrants, déjections canines (1 « moto-crottes » tourne 5 jours par semaine, distributeurs de sachets, espaces d'hygiène canine...), enlèvement de tags et des affiches, collecte des corbeilles de propreté et du verre, propreté des espaces verts... Des sites, comme le secteur de la Grande Rue de la Croix-Rousse ou le boulevard des Canuts sont lavés 2 fois par jour (1 fois le dimanche) en raison de leur fréquentation... Malgré ces actions quotidiennes, des progrès sont encore à faire, notamment en matière de civisme : il ne sert à rien de nettoyer toujours plus si certains ne changent pas leurs habitudes ! Ce sont les rues de petite taille, faiblement fréquentées, qui nécessitent une attention particulière, tant de la part des habitants que des services.



Bonjour

Chers amis des bêtes, respectons les autres et notre environnement.



Informé et communiquer.

Le Conseil de quartier s'est particulièrement investi dans les actions de communication, en partenariat avec la Mairie, afin d'informer les habitants et de modifier voire d'améliorer certains comportements peu civiques :

- conception et édition de tracts, sous forme de bandes dessinées pour sensibiliser encore les maîtres à propos des déjections canines. La diffusion s'effectue dans les lieux publics, chez les vétérinaires, les toiletteurs et les

magasins d'accessoires. Une action financée par la Mairie ;

- édition d'étiquettes auto-collantes mentionnant les numéros de téléphone utiles concernant les encombrants sauvages, les silos à verre, la propreté. Ces étiquettes sont apposées sur les silos et les corbeilles de propreté (corbeilles grises suspendues). L'ensemble du dispositif est financé par la Mairie et mis en œuvre par le Conseil de quartier.

Celui-ci s'est également attaché aux questions générales de nettoyage, de collecte des ordures ménagères, de mise à disposition de bennes pour encombrants. Il a contribué aux réflexions sur la manière d'endiguer les tags, beaucoup de personnes extérieures à Lyon étant surprises par l'ampleur du phénomène; Une discussion est à mener avec la mairie.

Déplacement et stationnement : recueillir les attentes.

Les déplacements et le stationnement sont des sujets à la fois importants et sensibles. Ils supposent de disposer d'une vision globale de manière à proposer les choix les plus cohérents possibles. Le dialogue et l'écoute des habitants y sont particulièrement opportuns. Le groupe de travail a élaboré et diffusé un questionnaire. 500 réponses environ ont été recueillies. Le dépouillement est en cours et une exploitation informatique permettant de mieux faire ressortir les tendances sera réalisée. Une synthèse sera largement diffusée.

A VENIR

Le Conseil continuera de participer, en partenariat avec la Mairie, aux débats et réflexions sur :

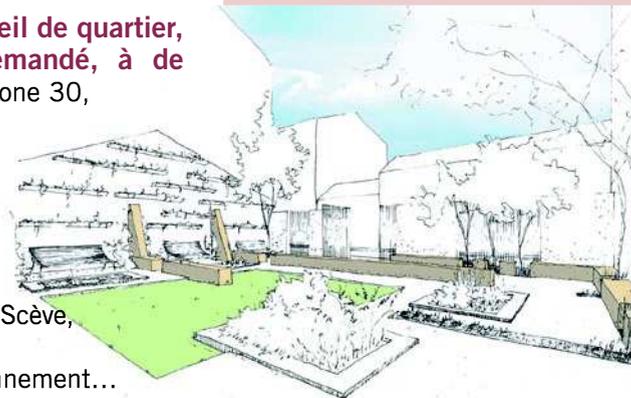
le réaménagement de l'espace public en surface du parc de stationnement du Gros Caillou, la lutte contre les déjections canines, les toilettes publiques, la réalisation du jardin d'Ivry.

La Mairie associera le Conseil de quartier, comme celui-ci l'avait demandé, à de nouveaux sujets

comme la zone 30, les pistes cyclables, la Vogue, le stationnement payant, l'urbanisme...

Le Conseil de quartier Est entamera des réflexions sur :

- La mendicité, les tags
- Le devenir du Collège Maurice Scève,
- La localisation possible de nouvelles places de stationnement...



Faits & (chiffres)

- Inauguration du jardin d'Ivry : juin 2005.
- Propreté : 35 km de voies traitées par balayage manuel. 316 corbeilles de propreté. 1 moto-crottes. Encombrants : 2 tonnes collectées par jour.
- Livraison du parc de stationnement du Gros Caillou : automne 2006. 440 places. 50% des places réservés aux résidents.

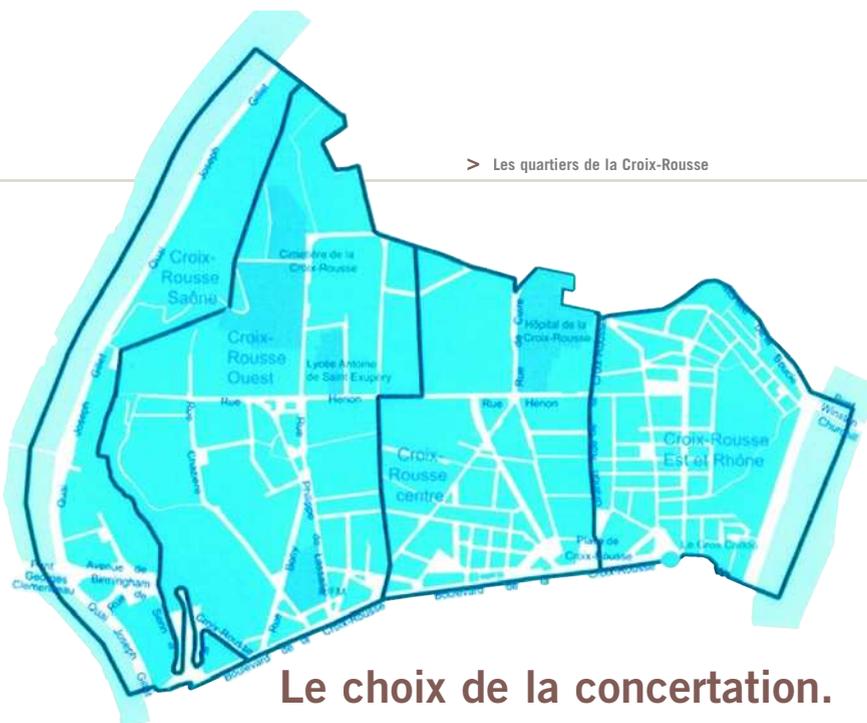
- Assemblée plénière : 12 avril 2005 20h, salle de la Ficelle.

- Site internet : cquartierxrousseest.free.fr

- Composition du bureau du Conseil de quartier Est :
Eric Cazin, co-président élu
Philippe Sornay, co-président habitant
Nicole Carcan-Chand
Annie-Laure Colomb-Reinmann
Mauricio Espinoza-Barry
René Clocher
Jacques Dinares
Monique Pignard
Jean-Michel Etienne
Guy Moret
Eric Dubois
Yves Botton

...

en (avant) La démocratie participative en marche



Le choix de la concertation.

L'équipe municipale sollicite régulièrement les Conseils de Quartier, par exemple sur des sujets de proximité, comme l'opération « l'Animal dans la ville », mise en place pour lutter contre la pollution canine. Ils sont également associés aux grands projets qui modèleront la Croix-Rouss demain, comme celui du futur espace public du Gros Caillou, ou à plus long terme, sur l'aménagement du quartier Serin et du quai Gillet.

Les Conseils de quartier jouent un rôle indispensable pour les élus du 4ème : en les interpellant régulièrement, les conseils de quartier, très impliqués et réactifs, se font un reflet majeur des préoccupations des Croix-roussiens, en relayant auprès des élus les attentes et questions des habitants. A leur demande, ils participent aux CICA (Comité d'initiative et de Consultation d'Arrondissement), aux côtés des Comités d'intérêt locaux et des associations.

Retrouvez les Conseils de Quartier sur le site de la mairie du 4ème arrondissement
www.mairie4.lyon.fr rubrique **mairie/conseils de quartier.**

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, appelée Loi Vaillant, a prévu la mise en place des conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. Cette loi correspond à notre volonté : organiser une démocratie locale moderne en mesure de répondre à un double défi; permettre aux citoyens actifs qui le désirent de s'exprimer sur les projets de la Ville et élargir le cercle des citoyens qui prennent part aux débats sur le devenir de notre métropole.

La Ville de Lyon a mené une politique volontariste en la matière en organisant une concertation d'une année qui a abouti à la création des conseils de quartiers au sein des conseils d'arrondissement. Le 2 septembre 2002, la charte des conseils de quartier a été adoptée, elle fixe les règles permettant la constitution des conseils de quartier dans lesquelles les habitants, les acteurs économiques, les associations et les institutions locales sont représentés. Cette charte précise également le rôle et le fonctionnement de ces instances.

Le Maire du 4ème, Dominique Bolliet, a désigné un élu par conseil de quartier qui est chargé de suivre les travaux réalisés.

En octobre 2002, Dominique Bolliet a écrit à chaque foyer en leur proposant de participer aux conseils de quartier. Nous avons reçu un nombre important de réponses :

Le conseil de quartier Saône (qui est le plus petit: 2 000 habitants) : 84 personnes

Le conseil de quartier Ouest : 232 personnes

Le conseil de quartier Centre : 400 personnes

Le conseil de quartier Est et Rhône : 435 personnes.

Ce sont au total 1 150 personnes environ qui ont montré leur intérêt pour la vie locale. Une Assemblée Générale par conseil, en décembre 2002, a désigné par tirage au sort les membres des bureaux.

Un travail de coordination des conseils de quartier est mené depuis plusieurs mois. Il permet une meilleure connaissance des actions menées par les uns et les autres, la mutualisation des besoins (par exemple en terme de communication), et l'organisation des préoccupations communes, car on retrouve d'un conseil à l'autre des thématiques identiques.

Nous souhaitons que chaque Croix-roussier puisse contacter, s'il le souhaite, les Conseils de Quartier, par mail ou par courrier (des boîtes aux lettres sont disponibles à la mairie du 4ème arrondissement).

Marie-Françoise Roset,
 adjointe au maire, déléguée à la démocratie de proximité
 co-présidente élue des Conseils de Quartier Saône et Ouest.

Directeur de la publication: Dominique Bolliet
 articles rédigés par les membres des bureaux des Conseils de Quartier et les élus concernés.
 maquette et mise en page: nicola prost
 impression: Delta Imprimerie

